Nations Unies A/HRC/WG.13/4/1

Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur un projet de déclaration des Nations Unies sur le droit à la paix
Quatrième session
11-15 juillet 2016
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président-Rapporteur.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Examen d'un projet de déclaration des Nations Unies sur le droit à la paix.
5. Adoption du rapport sur la quatrième session.

Annotations

1. Ouverture de la session

1. Le groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur un projet de déclaration des Nations Unies sur le droit à la paix a tenu sa troisième session du 20 au 24 avril 2015 et a soumis un rapport y relatif au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-neuvième session (A/HRC/29/45), conformément à la résolution 27/17 du Conseil.

2. Dans sa résolution 30/12, le Conseil des droits de l'homme a décidé que le groupe de travail tiendrait sa quatrième session pendant cinq jours ouvrables avec pour objectif d'établir la version définitive de la déclaration.

2. Adoption du rapport sur la quatrième session

3. Dans la même résolution, le Conseil des droits de l'homme a demandé au groupe de travail de lui soumettre, pour examen à sa trente-troisième session, un rapport qui serait publié dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

GE.16-06543 (F) 170516 180516
1606543

Merci de recycler